

NOTRE DETERMINATION CONTRE LEUR MEPRIS

Dans les universités et les organismes de recherche, par dizaines de milliers, les personnels de toutes catégories et tous statuts, les étudiants, la plupart des organisations (syndicats, associations), comme un grand nombre de responsables universitaires élus et de personnalités scientifiques, font entendre leur voix. Cette situation de conflit majeur appelle les plus hautes autorités de l'Etat à retirer les textes et dispositifs contestés massivement et à ouvrir une réelle négociation pour de tout autres textes.

Ce mouvement d'une ampleur inédite -100.000 manifestants, mardi 10 février- vivifie les fondements scientifiques et démocratiques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans notre pays.

Au refus opposé, jusqu'à ce jour, tant par le président de la République que par des ministres arrogants, aux exigences convergentes concernant le décret statutaire des enseignants-chercheurs, la formation des enseignants et les concours de recrutement, l'emploi et la dynamique commune aux universités et aux organismes de recherche, il nous faut opposer une détermination sans faille et responsable. Le prolongement de la grève sous toutes ses formes ainsi que la mobilisation pour la journée nationale de manifestations du 19 février sont indispensables. Nos revendications doivent être entendues ! La poursuite s'impose de toutes les actions décidées dans les AG, portées par le SNESUP, l'intersyndicale et la coordination nationale. C'est le sens de l'appel voté à l'initiative du SNESUP et de l'UNEF au CNESER de ce lundi, suivi du boycott d'une séance à l'ordre du jour dérisoire.

Après le communiqué du SNESUP publié samedi 14 février à 17 h (extraits ci-dessous), le double jeu du gouvernement s'est prolongé dimanche (cf. ci-dessous les propos de V. Péresse).

Le décret, "n'est pas caduc", a déclaré V. Péresse alors que N Sarkozy demandait "rapidement" de "nouvelles pistes" pour l'évaluation des enseignants-chercheurs. Ainsi, la ministre de l'Enseignement supérieur confirme nos analyses sur le côté « rideau de fumée » de la pseudo médiation : "[le décret] est remis sur le métier selon les principes de la réforme ». Le SNESUP exige clarté d'abord et, le moment venu, des négociations directes.

Communiqué du SNESUP-FSU (extraits.... voir site : www.snesup.fr)

Les 100 000 enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels et étudiants qui ont manifesté mardi 10 février pour une inflexion notable des politiques universitaires et de recherche méritent de claires annonces.

« Sans tourner autour des mots le président de la République et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent dire que le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs est caduc. Il y a aujourd'hui une double incompatibilité : celle - essentielle – entre le texte connu du décret et les aspirations de la communauté universitaire, et celle entre la lettre de mission de V. Péresse à la "médiatrice" qui mentionne un retravail du texte respectant les orientations du projet actuel...et les

mots rapportés de N Sarkozy demandant que soient explorées d'autres voies.

« L'enjeu de la formation des professeurs des écoles et professeurs des lycées et collèges, compétence partagée du MESR et du MEN appelle un choix audible pour les étudiants et les formateurs. Le petit jeu et les provocations verbales des deux ministres concernés, n'est plus de mise. Le Premier ministre doit s'engager à maintenir les concours (PE et CAPES) dans leur format actuel pour 2010 et ouvrir avec l'ensemble du monde de l'éducation des négociations qui n'ont jamais débuté.

« Dès maintenant la "relance" passe par l'emploi scientifique et le rayonnement des organismes de recherche. D'immédiates mesures s'imposent pour engager les recrutements et l'avenir du CNRS.

Motion adoptée par le CNESER du 16 février (SNESUP-FSU – SGEN-CFDT – UNSA – CFTC - UNEF –FCPE)

[...] Face à la colère grandissante dans les universités, le CNESER demande à la ministre de prendre la mesure de la situation [...].

Le CNESER demande :

- Une remise à plat totale du projet de décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs rendu caduc.
- Le retrait du dispositif gouvernemental de démantèlement de la formation des enseignants et des concours pour pouvoir négocier une toute autre réforme de la formation des enseignants du 1er et 2nd degrés prenant en compte les très fortes critiques de la communauté universitaire et de ses organisations.
- L'augmentation conséquente des moyens, afin de permettre un financement prenant en compte les vrais besoins.

- Le rétablissement des emplois supprimés au budget 2009 et un plan pluriannuel de création d'emplois dans le cadre d'un budget consolidé fortement revalorisé.

- Le refus de la précarité (CDD) par la création d'emplois stables de fonctionnaires.

- L'arrêt du démantèlement des organismes de recherche.

- La revalorisation de toutes les carrières.

- L'amélioration des salaires avec un point d'indice indexé sur l'inflation et un rattrapage de sa perte de pouvoir d'achat pendant les 10 dernières années.

Une politique ambitieuse pour la vie étudiante. [...]

Compte tenu de la situation, Le CNESER appelle la Ministre à réunir de toute urgence le CNESER dans sa formation plénière.

**JEUDI 19 FEVRIER : ENCORE PLUS FORT DANS LA GREVE
ET JOURNEE NATIONALE DE MANIFESTATIONS A PARIS ET EN REGIONS**
favorisant les convergences avec les étudiants et les enseignants des premier et second degrés
(là où c'est possible, selon les dates des vacances scolaires)